

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 6 mai 2011, à 20 h, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et mesdames les conseillères Marie-Paul Bourassa et Louise Newbury formant quorum sous la présidence de monsieur, Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 20 h 01 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 01. Quatre membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

- 11.05.06.01** **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes : 9.8 États généraux des lieux et des bâtiments 9.9. Demande du Comité de santé : enlèvement des échoueries sur le Chemin du Bout-d'en-Haut
Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 1^{er} avril 2011

- 11.05.06.02** **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 1^{er} avril 2011 avec modifications.
Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

La politique de gestion contractuelle a été acheminée à la direction régionale du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), et au Commissaire au lobbying.

Les résolutions du conseil relatives aux conditions de transport du service d'hélicoptère de la Société des Traversiers du Québec (STQ) et aux heures de services ont été acheminées à la STQ.

Le Comité de santé a été informé de la décision du conseil relativement à la demande du Comité d'avoir une participation de la Municipalité dans les démarches politiques du Comité concernant le transport à marée basse.

Les opérateurs du Camping Le Myosotis ont été informés de la décision du conseil relativement à leur demande de permis d'opération.

Le renouvellement de l'adhésion à l'Union régionale des Loisirs et des Sports du Bas Saint-Laurent a été effectué.

L'abat-poussière sera livré le samedi 14 mai.

Madame Linda Newbury et Messieurs Marc et Normand Newbury ont été informés de la réception de leurs demandes concernant l'échange de parcelles de terrain.

Les personnes ayant fait une demande de permis ont été informées de la décision du conseil.

6. Rapport du Maire

Monsieur le Maire a participé à la conférence de presse du Ministère des Transports du Québec et de la Société des Traversiers du Québec sur l'annonce de la construction d'un nouveau traversier pour l'Île Verte. La STQ devrait tenir une consultation publique le samedi 4 juin.

Un article dans Le Devoir sur la possibilité d'exploration pour le gaz de schiste sur l'Île Verte a amené plusieurs demandes d'entrevue. Monsieur Delage a souligné sa préoccupation sur le développement de l'île et le souhait d'être informé de la façon dont se feront les choses. Monsieur Delage a communiqué avec le cabinet de la Ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour s'enquérir de la question du moratoire par lequel l'Île Verte devrait être protégée. Le Cabinet s'est engagé d'informer de tout développement. Le permis d'exploration est bon pour 2 ans. Il ne peut pas être abrogé parce que cela aurait des conséquences financières. La compagnie n'a pas fait d'exploration actuellement.

Nous avons reçu en correspondance une réponse négative pour l'achat de gravier, mais nous obtiendrons une aide financière pour le pont de glace pour le tronçon entre l'île et le quai de Rivière-des-Vases (Cacouna).

Arrivée de Monsieur Charles Méthé à 20 h 15.

Monsieur Delage a eu une rencontre avec l'attaché politique du Ministre de la Sécurité publique à Québec le 5 mai. L'attachée politique de monsieur D'Amour assistait à cette rencontre. Nous devrions obtenir une réponse à nos demandes concernant le coût de la Sûreté du Québec, d'ici deux semaines environ.

7. Période de questions

Deux personnes sont présentes. Aucune question n'est posée.

8. Dépôt du rapport financier 2010 et du rapport du vérificateur externe

Le directeur général et secrétaire trésorier fait le dépôt du rapport financier 2010. Monsieur Jacques Moreau de la firme de comptables Mallette fait la présentation du rapport financier et de sa vérification des livres. L'année financière s'est soldée avec un excédant de 66 177 \$. Ce surplus provient de la vente de l'École Fraser et de subventions non prévues affectant des dépenses déjà réalisées.

9. Affaires en cours

9.1 Échange de terrain avec Madame Linda Newbury et Messieurs Marc et Normand Newbury

9.1.1 Entente entre les parties

Madame Louise Newbury se retire de la discussion étant apparentée avec la partie en cause.

11.05.06.03

Considérant la proposition faite par Madame Linda Newbury et Messieurs Marc et Normand Newbury dans leur lettre datée du 16 mars 2011 ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que le conseil accepte les demandes formulées par Madame Linda Newbury et Messieurs Marc et Normand Newbury pour l'échange de parcelles de terrain sur les lots 62 et 63 et que des efforts soient faits de toutes les parties pour réduire les frais.

Adoptée à l'unanimité

9.1.2 Embauche de Michel Côté comme arpenteur

11.05.06.04

Madame Marie-Paul Bourassa propose que la Municipalité retienne les services de M. Michel Côté comme arpenteur pour compléter le plan de superficie des parcelles de terrains faisant l'objet d'un échange avec Madame Linda Newbury et Messieurs Marc et Normand Newbury et pour l'installation de repères avec ancrage à ailettes au coût estimé de 1 850 \$.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Réponse du Ministère des Transports du Québec concernant le Pont de glace et la demande de subvention pour l'achat de gravier

Le Ministère des Transports du Québec accepte que la Municipalité intègre dans ses coûts d'entretien des chemins d'hiver la confection et l'entretien du Pont de glace entre l'île et Cacouna (Quai de Rivière-des-Vases). Le Ministère remboursera à la Municipalité l'excédant des dépenses effectuées par rapport à la subvention accordée dans le cadre du Programme d'entretien du réseau routier. La subvention additionnelle sera rétroactive à l'année 2009. La Municipalité demeurera le maître d'œuvre pour la confection et l'entretien du pont.

En ce qui concerne la demande d'une aide spéciale pour l'achat de gravier, la demande a été rejetée par le Ministère. Les dépenses en cette matière peuvent être intégrées dans le Programme d'amélioration du réseau routier.

9.3 Société de Traversiers du Québec

9.3.1 Projet d'aménagement de la gare maritime et du site du quai

Monsieur Delage fait part des informations reçues de la Société des Traversiers concernant l'aménagement de la future gare maritime et l'affectation des bâtiments actuels.

- a) Appentis au côté nord-ouest de la grange pour les installations électriques servant à recharger les batteries du bateau hybride. Les membres sont préoccupés par le bruit que peut produire un tel équipement si l'appentis n'est pas bien insonorisé.
- b) Enseigne et éclairage : possibilité d'éclairage du bâtiment. Les membres demandent que ce ne soit que du côté sud.
- c) Hangar : après inspection, il serait condamné pour son usage. Il en coûterait plus cher à rénover que d'en construire un neuf. Le nouveau hangar ressemblerait au vieux en tentant de récupérer ce qui est récupérable et serait situé presque au même endroit. Les membres souhaitent qu'il soit préservé dans une optique de conservation des bâtiments secondaires.
- d) Bécassine : à démolir ou à donner
- e) Échéancier : Début des travaux vers le 15 août. Un effort sera fait pour donner les plans en mai. L'appel d'offres se fera au début du mois de juin.
- f) Matériaux résiduels : les membres suggèrent qu'ils soient mis dans la sablière pour un usage ultérieur, au besoin.
- g) Billetterie : le déplacement se fera au printemps 2012. Les membres conviennent qu'elle sera mise sur le site de la sablière du côté ouest pour des fins de logement pour l'employé de voirie.

9.3.2 Service de transport par hélicoptère

Nous n'avons pas eu de réponse à nos demandes.

9.3.3 Construction d'un nouveau traversier

La STQ devrait tenir une rencontre publique de consultation le samedi 4 juin.

9.4 Service Internet haute vitesse

9.4.1 Compte-rendu de la rencontre avec la Commission scolaire et la CRÉ sur le réseau de l'Inforoute

La rencontre a eu lieu ce lundi 17 avril à la CS en présence de Mario Richard, Gilles Gagnon, Carl Deschênes (Mercier électronique) et de moi. La rencontre a duré 2 heures 30. Nous avons passé en revue les événements de l'hiver et caractérisé le réseau de non robuste et non redondant et fragile à d'autres pannes. À très court terme, Mercier électronique va réparer et réaménager le cabinet au sud (Isle-Verte) pour l'isoler de l'humidité et de l'eau. À moyen terme il est prévu le déménager à l'extérieur près de la tour pour son accessibilité et la convenance avec de nouveaux équipements éventuels. Il a été convenu aussi que Mercier électronique serait le fournisseur de services en cas de pannes et aussi pour l'entretien préventif du réseau. Un lien VPN est prévu (2ième tentative) pour Mercier élec. et la CS pour le monitoring.

Le plan de réorganisation à moyen terme (cet été) pour augmenter la robustesse et la redondance (solution de rechange automatique en cas de panne) du réseau vise à fermer le triangle entre les trois tours. Pour ce faire, il faut acheter des équipements ("red line" de 216 Mbits/s croisé) qui remplacerait soit les Proxim (56Mbits/s) soit les céragon (10Mbits/s). L'équipement déplacé servirait de relève entre la tour du Phare et celle du Presbytère dans les deux sens. Idéalement les céragons seraient remplacé par un autre "red Line". Donc idéalement on aurait un Red line qui relie la tour du sud (Isle) à la tour du Phare et un autre qui relie la tour du sud et la tour du Presbytère. Le Proxim servirait de relève en cas de panne entre la Tour du Phare et celle du Presbytère dans les deux sens. Les céragon, trop faibles, seraient éliminés.

Le budget de la CS pour le remplacement d'équipement est de 25 000\$ par année pour l'ensemble de son réseau qui s'étant dans tout le Bas-St-Laurent. Un Kit "Red Line" coûte 16 000\$. Donc notre solution coûte près de 40 000\$ si on compte tous les travaux connexes. Il reste à Mario Richard à convaincre le Comité du réseau à investir dans notre réseau pour lui donner une robustesse minimum. D'ici juin, on devrait avoir des nouvelles. Entre temps, chaque nouvelle intervention va se faire dans le sens de la solution idéale projeter. Avec cela, on pourrait continuer à offrir un service #1 sans limite de consommation et avec une vitesse accrue. Toutefois si la CS n'est pas totalement au rendez-vous, on pourrait peut-être songer à dépenser pour assurer un signal Internet de plus grande qualité.

11.05.06.05

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil adopte le protocole d'entente pour le partage du service d'accès Internet avec la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et nomme Monsieur Gilbert Delage et Monsieur Denis Cusson pour signer l'entente au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

9.4.2 Interruption de service pour les clients branchés à la tour du Chemin du phare, branchement de nouveaux clients et tarification

Monsieur Delage fait part que des pannes ont été constatées à nouveau par les clients branchés à la tour du Chemin du Phare. Elles sont de plus longues durées que précédemment. La CRÉ et Électrique Mercier ont été informés de la situation. Ceci remet en question l'offre de service à de nouveaux clients qui seraient branchés sur cette tour. Si le problème perdure, il faudrait revoir à nouveau la tarification.

9.4.3 Monitoring des tours

Une surveillance permanente des signaux émis et reçus par les tours sera effectuée afin de connaître l'état du système. L'ordinateur de surveillance sera installé au bureau municipal.

9.4.4 Plainte de service d'un client

Suite à l'incapacité d'avoir un signal constant permettant d'avoir un service haute vitesse un client a décidé d'abandonner le branchement avec le service

municipal. La mauvaise réception du signal proviendrait d'un conflit entre l'antenne internet et l'antenne satellite de la télévision. Cet avis n'est pas partagé par le client.

9.5 État du quai d'en bas

Monsieur Delage a fait part à M. Jacques Lavigneur du Ministère des Pêches et des Océans de l'état actuel du quai d'en bas avec photos à l'appui. Aucune réponse n'a été reçue.

9.6 Service de transport collectif terrestre

Madame Marie-Paul Bourassa fait état de l'évolution du dossier. Le plan d'affaire a été déposé à M. Dufour, directeur du CLD. Madame Bourassa a fait parvenir à M. Israël Poirier, représentant au Québec pour le Fonds municipal vert le bilan de l'expérience avec la voiture électrique l'an dernier avec des données sur le transport de voitures par la Société Inter-Rives l'an dernier.

9.7 Projet de bibliothèque et de salle communautaire

Madame Louise Newbury présente une nouvelle estimation des coûts tenant compte des subventions possibles auprès du Programme sur la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), le Fonds Chantier Canada Québec (FCCQ) et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

11.05.06.06

Monsieur Gilbert Delage propose que la Municipalité dépose un projet d'aide financière auprès du FCCQ et du MCCCF pour la transformation de l'église en salle communautaire et bibliothèque et la programmation complète des interventions, dont les travaux pour la salle communautaire, auprès du programme TECQ.

Adoptée à l'unanimité

9.8 États généraux des lieux et des bâtiments

Monsieur Delage fait état du manque d'entretien aux abords du Centre de tri et de l'édifice du bureau municipal. Le directeur général fait part que l'espace de rangement dans le Centre de tri est plein, ce qui explique que des matières ont dû être mises dehors et même dans le garage municipal. Une sortie de matière devra se faire prochainement.

9.9. Demande du Comité de santé : enlèvement des échoueries sur le Chemin du Bout-d'en-Haut

Les grandes marées ont amené des échoueries de quantité considérable sur le Chemin du Bout-d'en-Haut qui conduit à l'anse permettant d'effectuer des transferts médicaux d'urgence à marée basse. Le Comité de santé demande à la municipalité de prendre les moyens nécessaires pour dégager le chemin.

11.05.06.07

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil loue auprès de monsieur Marcel Sirois un bulldozer pour dégager les échoueries sur le Chemin du Bout-d'en-Haut et engage M. Sirois comme opérateur.

Adoptée à l'unanimité

10. Affaires nouvelles

10.1 Avis de motion : Modification au règlement 80-4 : Règlement des permis et certificats

11.05.06.08

Avis de motion est donné par **Monsieur Gilbert Delage** qu'à une prochaine session du conseil le Règlement numéro 80-4 : *Règlement des permis et certificats* sera modifié afin d'abroger le *Chapitre VII : Le tarif d'honoraires*

pour l'émission des permis et des certificats pour que celui-ci soit déterminé par résolution du conseil.

10.2 Embauche de l'employé de voirie

10.2.1 Engagement de Monsieur Denis Legault

11.05.06.09 Considérant les entrevues faites auprès de 4 candidats ;
Considérant la recommandation faite par le comité de sélection ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil retienne la recommandation du comité de sélection et engage Monsieur Denis Legault comme employé de voirie et responsable de l'entretien des bâtiments pour une durée de 28 semaines soit jusqu'au 12 novembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

10.2.2 Demande de subvention salariale auprès de Service Accès-Emploi dans le cadre du programme Projet Action-Travail 55

11.05.06.10 Considérant que l'embauche de Monsieur Denis Legault rend la Municipalité admissible à une subvention salariale dans le cadre du Projet Action-Travail 55 ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité dépose une demande de subvention salariale à l'emploi dans le cadre du Projet Action-Travail 55 auprès de Service Accès-Emploi et mandate Denis Cusson, directeur général, pour signer les ententes au nom de la Municipalité avec l'organisme Service Accès-Emploi.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Embauche du deuxième employé au Centre de tri

11.05.06.11 Considérant qu'un appel de candidatures a été fait pour un poste de deuxième employé au centre de tri ;
Considérant qu'une seule personne a appliqué au poste ;
Considérant que dans la réalisation de ses tâches l'employé de voirie peut avoir besoin d'un adjoint, notamment pour l'entretien des terrains, des bâtiments (peinture), collecte des vidanges et voirie ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil engage Alexandre Slight comme employé sur appel pour le centre de tri et pour diverses tâches en entretien des terrains, des bâtiments (peinture), en collecte des vidanges et en voirie.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Participation du Directeur général au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

11.05.06.12 Considérant l'apport en formation que procure la participation au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil autorise le directeur général à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 8, 9 et 10 juin à Québec; que la Municipalité défraie les coûts d'inscription au montant de 450 \$ plus taxes et les frais de déplacement et de séjour selon la politique de la Municipalité.

10.5 Boîte d'intervention pour les Premiers répondants

11.05.06.13 Considérant le besoin pour les premiers répondants d'avoir des équipements protégeant leur santé lors d'intervention ;
Considérant l'existence de boîte d'intervention comprenant notamment des gants et des masques de RCR dans un ensemble facilement transportable ;

Monsieur Charles Méthé propose que la Municipalité fasse l'achat de 10 «Boîtes d'intervention» pour les premiers répondants au coût approximatif de 15 \$ l'unité plus taxes et que Madame Suzanne Chénard, infirmière, soit mandatée pour en faire l'achat auprès de la Croix Rouge à Rimouski.

Adoptée à l'unanimité

10.6 Appel d'offres pour l'achat de gravier

Considérant le besoin de gravier pour faire l'entretien et l'amélioration des chemins ;

11.05.06.14 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité procède à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 200 tonnes (10 voyages) de gravier 0 ½ de carrière.

Adoptée à l'unanimité

10.7 Cession du Phare de l'Île Verte

11.05.06.15 Considérant l'intérêt patrimonial du Phare de l'Île Verte ;
Considérant qu'il y a lieu que la Municipalité se porte acquéreur du Phare en conformité avec le protocole de cession du Ministère des Pêches et des Océans ;
Considérant l'expertise de la Corporation des Maisons du Phare et des démarches déjà entreprises par la Corporation ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil manifeste son intérêt à acquérir le Phare auprès du Ministère des Pêches et des Océans et qu'il mandate la corporation des Maisons du Phare pour la préparation du plan d'entreprise lié à cette acquisition.

Adoptée à l'unanimité

10.8 Entretien des chemins d'hiver

10.8.1 Entretien des chemins de l'île

Le directeur général dépose un rapport sur l'entretien d'hiver des chemins de l'Île qui fait état des conditions climatiques et du travail effectué par la personne responsable de l'entretien. Ceci permet aussi d'avoir des données pour l'estimation de la charge de travail dans un nouvel appel d'offres. Le rapport a été soumis à monsieur Sirois pour commentaires et bonification, s'il y a lieu.

Monsieur Francis Michaud signale qu'il n'y a pas eu d'entretien régulier des chemins. Il n'y a eu que deux passages sur le Chemin du Phare. Il n'y a pas eu d'entretien les lendemains des tempêtes contrairement à l'entretien du pont de glace.

En ce qui concerne la piste de ski de fond, il s'oppose à ce que la municipalité la finance à nouveau. Elle n'est pas utilisée. Ce constat est confirmé par les autres membres. Monsieur Charles Méthé souhaiterait que la municipalité ou d'autres organismes élabore des moyens alternatifs d'offres d'hiver comme piste de raquettes ou de ski dans le bois ou à l'orée du bois et faire des ententes avec les propriétaires en conséquence.

11.05.06.16 Considérant que depuis sa mise en opération peu ou pas de personnes ont fait usage de la piste de ski de fond ;

Monsieur Francis Michaud propose que la municipalité ne contribue plus au financement d'une piste de ski de fond sur le chemin municipal.

Rejeté sur division

11.05.06.17 Considérant que pour le moment l'expérience de la piste de ski de fond n'est pas concluante ;

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil fasse un bilan de l'expérience, que des alternatives soient explorées et que par la suite le conseil évalue la pertinence de développer des alternatives auxquelles la municipalité pourra éventuellement contribuer.

Adoptée à l'unanimité

10.8.2 Entretien du Pont de glace

Le directeur général présente un rapport sur l'entretien du Pont de glace. Il y a eu des contacts constants entre le directeur général et le responsable du pont afin d'avoir une information précise sur la ligne Info-Transport. De l'avis de tous les membres la gratte a été passée plus souvent que l'année précédente.

10.9 Problématique du Centre de tri

Le sujet a été abordé précédemment.

10.10 Matériel de bureau

- 11.05.06.18** Considérant que le bureau doit pouvoir opérer lorsqu'il y a une panne de courant ;
Considérant que l'opération du bureau est particulièrement nécessaire en sécurité civile ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité achète deux batteries de secours pour les ordinateurs de modèle Powerware 5110, 700 VA auprès de Multi-techniques au coût avoisinant de 139,95 \$ (plus taxes).

Adoptée à l'unanimité

10.10.2 Contrat de service avec la Compagnie Xerox pour l'entretien d'un photocopieur

- 11.05.06.19** **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité prenne un contrat de service avec Solutions Bureautiques Advantage (agent Xerox) pour la mise en ordre et l'entretien du photocopieur Xerox au coût de 190 \$ pour la première demi heure de travail et 190 \$ les heures suivantes pour la mise en ordre de l'appareil et pour l'entretien et le service au coût de 0,0220 \$ la copie.

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

11.1. Demande de permis de Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un bâtiment secondaire situé au 2201, chemin du Phare

Monsieur Gilbert Delage se retire de la discussion sur ce point.

- 11.05.06.20** Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un bâtiment secondaire situé au 2201, chemin du Phare;
Considérant la recommandation positive du CCU ;
Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un bâtiment secondaire situé au 2201, chemin du Phare consistant en un bâtiment abritant un réservoir d'essence, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11.2. Demande de permis de Madame Lyne Boyer pour la rénovation du bâtiment principal situé au 508, chemin de l'Île

- 11. 05.06.21** Considérant la demande de permis déposée par Madame Lyne Boyer pour la rénovation du bâtiment principal situé au 508, chemin de l'Île ;
Considérant la recommandation positive du CCU ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Madame Lyne Boyer pour la rénovation du bâtiment principal situé au 508, chemin de l'Île, consistant en l'ajout d'un balcon couvert sur la façade nord, l'ajout d'un patio sur la façade sud, le remplacement d'une fenêtre par une fenêtre identique à la fenêtre ouest existante sur la façade sud, et une nouvelle fenêtre sur la façade ouest, identique à celle déjà existante, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11.3. Demande de M. Denis Côté pour rencontrer les membres du conseil ou du comité d'urbanisme

Monsieur Denis Côté souhaiterait rencontrer les membres du conseil ou du comité d'urbanisme afin de leur exposer son projet de lotissement. Les membres conviennent que ce sujet relève du conseil municipal et une invitation lui sera faite pour rencontrer les membres du conseil le vendredi 3 juin à 19 h 30, avant la session du conseil.

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Madame Newbury demande que la municipalité mette une tondeuse en permanence à l'École Michaud afin qu'un entretien régulier du terrain soit fait. Le guide du musée pourrait faire ce travail pendant les temps morts.

12.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

Le travail sur le site web pourra s'entreprendre en juin.

12.3. Société Inter-Rives – Gilbert Delage

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 21 mai.

12.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Aucun rapport.

12.5. Culture et loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

L'assemblée générale et l'assemblée générale spéciale auront lieu le samedi 21 mai.

Formation des animatrices pour le camp de jour

11.05.06.22

Considérant l'expérience positive du Camp de jour en 2010 ;
Considérant que l'Unité régionale en Loisir et Sport offre une formation pour les animateurs de camp de jour ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que la municipalité accorde une aide financière de 227,86 \$ à l'organisation d'un camp de jour afin de couvrir les frais de formation pour les deux animatrices.

Adoptée à l'unanimité

Demande de subvention auprès de l'URLS pour l'achat de matériel pour le Camp de jour.

11.05.06.23

Madame Marie-Paul Bourassa propose que le conseil mandate Anaïs Giroux-Bertrand pour la formulation d'une demande de soutien financier de 500 \$ auprès de l'Unité régionale en Loisir et Sport pour l'achat de matériel durable pour le camp de jour.

Adoptée à l'unanimité

12.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Aucun rapport

13. Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport au conseil

11.05.06.24 Considérant que le réservoir d'eau à l'École Michaud est rouillé ;

Monsieur Gilbert Delage propose que la municipalité achète un nouveau réservoir d'eau pour l'École Michaud

Adoptée à l'unanimité

14. Trésorerie

14.1 Adoption des dépenses du mois

11.05.06.25 **Monsieur Gilbert Delage propose** l'adoption des dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 16 841,60 \$.

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

15. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

16. Affaires divers

17. Levée de l'assemblée

11.05.06.26 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée le samedi 7 mai à 00 h 38.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général

Je, Gilbert Delage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.